

| Milieux | Sous-critère | Enjeux | Impact | Mesure |
|--------------------|-----------------------------------|---|--|---|
| Tous milieux | Sensibilité environnementale | Natura 2000 –ZSC « FR9301502 Steppique Durancien et Queyrassin » (Tracé concerné sur la partie sud sur 1.8 km). | Impact global modéré | Réalisations d'inventaires naturalistes (terrestres) et analyses hydrobiologique du torrent du Rabioux, étude pédologique, concertation avec le Parc et le gestionnaire du site Natura 2000. |
| | | ZNIEFF "zone humide au sud du torrent de Rabioux – les Sagnes" | Risque de destruction d'individus ou d'habitats au niveau de l'emprise des travaux de pose de la canalisation et des ouvrages aériens (plus ou moins temporaire selon la résilience des milieux) | Adaptation du projet aux enjeux environnementaux : calage précis du tracé, de l'emprise et du calendrier de travaux afin d'éviter les espèces protégées relevées par les naturalistes. Calage précis de l'implantation de l'usine. |
| | | Zone humide rivulaire du torrent de Rabioux | Aggravation du risque érosif (zones remaniées) | Mesures anti érosion, mesures pour maintenir les écoulements subsuperficiels, intégration dans le paysage |
| | | Trame verte et bleue du SRCE | Modification des conditions d'écoulement des eaux sub-superficielle (zones remaniées) | En phase exploitation : Suivi d'espèces ciblées par les naturalistes (milieu terrestre et aquatique)- Propositions de moyens de compensations en terme de gestion de zones humides. |
| | | Zone d'adhésion du Parc National des Ecrins | Destruction d'individus et d'habitat | Adaptation du projet aux enjeux environnementaux (calage précis du tracé et de l'implantation de l'usine, emprise réduite des travaux) suite à la réalisation d'inventaires naturalistes et analyse hydrobiologique du torrent de Rabioux Voir également volet « milieux terrestres » |
| Milieux aquatiques | Régime hydrologique | Longueur du tronçon court-circuité : 5 000 m | Impact global modéré Modification du régime des eaux engendrant : - une modification des potentialités piscicoles | Enregistrements de niveaux en cours (avec télétransmission) et nouveaux jaugeages prévus, étude hydrologique finale pour arrêter le débit réservé Voir également volet « milieux aquatiques » |
| | | Débit réservé : 150 l/s | - une modification des habitats aquatiques et des peuplements d'invertébrés benthiques avec des répercussions sur les maillons supérieurs de la chaîne alimentaire - une modification de la qualité des eaux | |
| | Impact de l'enneigement | Gestion des crues morphogènes | Impact non significatif | Ouvrage de prise avec passe de débit réservé et passe à poissons (grille de dévalaison) pour la continuité écologique. Seuil de crue pour la surverse. Mise en place d'un suivi |
| | | Recours aux éclusées (non prévu) | Impact non significatif | |
| Milieux aquatiques | Continuité biologique – Montaison | Continuité biologique – Montaison | Impact modéré | Mise en place d'une passe à poissons préservant les conditions de montaison et dévalaison piscicole Création d'une rampe en enrochements liaisonnés en aval du mur de crue avec des fosses de réception |
| | | | | Mise en place d'une passe à poissons avec cunette de réception préservant les conditions de montaison et dévalaison piscicole. Mise en place d'une grille de prise inclinée à 40° (équipée d'une cunette de réception à l'aval) à l'entrée du dessableur pour empêcher les alevins lors de la dévalaison d'être entraînés vers la conduite forcée |
| | Continuité écologique | Continuité biologique - Dévalaison | Impact global modéré Modification du régime des eaux engendrant : - une modification des potentialités piscicoles - une modification des habitats aquatiques et des peuplements d'invertébrés benthiques avec des répercussions sur les maillons supérieurs de la chaîne alimentaire - une modification de la qualité des eaux Modification des faciès d'écoulement (traversées des affluents et aménagement de l'ouvrage de rejet) Altération de la qualité des eaux pendant les travaux en lit mineur, en aval de l'ouvrage de rejet, et sous l'effet de ruissellement | Adaptation du projet aux enjeux environnementaux (calage précis du tracé et de l'implantation de l'usine, emprise réduite des travaux) suite à la réalisation d'inventaires naturalistes et analyse hydrobiologique du torrent de Rabioux Travail hors période de hautes eaux et mise en œuvre de dispositifs filtrants en cas d'écoulement Restauration du profil initial des cours d'eau traversés (affluents du Rabioux) ou aménagé (ouvrage de rejet) et restitution des écoulements entre l'amont et l'aval du chantier Confortement des berges par techniques végétales Pêche électriques de sauvegarde Suivi hydrobiologique du cours d'eau |
| | | | | Continuité biologique - Autres |

| Milieux | Sous-critère | Enjeux | Impact | Mesure |
|--------------------|---|---|---|---|
| | | | | Mise en œuvre de dispositifs antiérosifs Suivi hydrobiologique du cours d'eau |
| | Effet cumulé | | Effet cumulé aux aménagements existant faible 6 ouvrages ROE (seuils RTM) sont répartis sur 1 200 m dans la partie aval du tronçon court-circuité. Il s'agit de barrages et seuils construits pour stabiliser le profil en long du torrent et lutter contre l'érosion Prise existante pour l'alimentation du canal de Gramorel. | Suppression de la prise existante pour l'irrigation et aménagement d'un ouvrage de prise avec seuil équipé d'un ouvrage de prise avec passe de débit réservé et passe à poissons (grille de dévalaison) pour préserver la continuité écologique Seuil de crue pour la surverse Suivi hydrobiologique du cours d'eau |
| | Espaces protégés | Natura 2000 –ZSC « FR9301502 Steppique Durancien et Queyrassin » (Tracé concerné sur la partie sud sur 1,8 km). Trame verte et bleue du SRCE | Impact global modéré Risque de destruction d'individus et d'habitat au niveau de l'emprise des travaux de pose de la canalisation et des ouvrages aériens (plus ou moins temporaire selon la résilience des milieux) Aggravation du risque érosif au niveau des emprises remaniées par les travaux Modification des conditions d'écoulement superficielles et sub-superficielles au niveau des zones remaniées par les travaux (tranchée dans laquelle sera posée la conduite forcée) Démarcation visuelle dans le paysage au niveau des emprises remaniées par les travaux | Adaptation du projet aux enjeux environnementaux (calage précis du tracé et de l'implantation de l'usine, emprise réduite des travaux) suite à la réalisation d'inventaires naturalistes et analyse hydrobiologique du torrent de Rabioux Calendrier de travaux Tri des terres avec remise en place des horizons superficiels Caractérisation de l'aléa érosion Mise en œuvre de dispositifs antiérosifs Suivi hydrobiologique du cours d'eau Partenariat avec le Parc national des Écrins et le gestionnaire du site Natura 2000 |
| Milieux terrestres | Espèces protégées flore | Orchis de Traunsteiner ; l'orobanche de Grenier | | |
| | Espèces protégées faune | Avifaune : Cincle plongeur, Pic noir Entomofaune : l'Isabelle de France, Le papillon Azuré du serpolet, L'azuré de la Croisette, l'apollon, l'Alexanor Amphibiens : Grenouille rousse Mollusques : Vertigo étroit Reptiles : coronelle lisse, lézard vert occidental, lézard des murailles, couleuvre verte et jaune (présence non avérée) Chiroptères : présence d'habitats, l'axe du Rabioux est un corridor favorable | Risque de destruction d'individus et d'habitat au niveau de l'emprise des travaux de pose de la canalisation. Risque de perturbation de l'alimentation (phase de fonctionnement) et de la reproduction (phase travaux). Risque de destruction d'individus et d'habitat au niveau de l'emprise des travaux de pose de la canalisation. Risque de destruction d'individus ou de colonies- Risques de perturbation. | Évitement des stations e des zones humides identifiées (habitat favorable) Calendrier de travaux, suivi hydrobiologique du Rabioux zone d'alimentation Évitement des habitats et des plantes hôtes Évitement des zones humides identifiées et des habitats spécifiques Évitement des habitats, pas d'abattage d'arbres à cavités, travaux diurne |
| | Paysager / Patrimonial | Monument historique : église de Saint Marcelin | Impact global modéré PERIMETRE Monuments Historiques pas de covisibilité Démarcation visuelle dans le paysage au niveau des emprises remaniées par les travaux et du site prévu pour l'implantation de l'usine | Étude architecturale détaillée pour la réalisation de l'usine Mesures favorisant la cicatrisation du milieu |
| Autres enjeux | Protection inondation / risques / bruit | Point de rejet en zone inondable du torrent de Rabioux Mouvement de terrain notamment glissement de terrain en aval du site d'implantation de l'usine Site d'implantation de l'usine isolé des zones d'habitation | Impact global modéré Aggravation du risque de glissement de terrain dans le secteur du site d'implantation de l'usine | Réalisation d'études géotechniques complémentaires afin d'adapter le tracé et le positionnement de l'usine par rapport au risque de glissement de terrain Étude acoustique pour la centrale (respect de la norme bruit émergents) |
| | Gestion de la ressource / | Irrigation AEP | Impact global faible Modification du régime des eaux engendrant une modification des usages du cours d'eau et de ses abords (chemins...) | Balisage des parcours d'accueil du public modifiés et remise en état à l'issue des travaux voire amélioration Sécurisation des ouvrages |

| Milieux | Sous-critère | Enjeux | Impact | Mesure |
|----------------|---------------------|---|---|---------------|
| | conciliation usages | Activités de loisirs (pêche et randonnée) | Impact positif lié au maintien des usages actuels d'irrigation et AEP et aux économies d'eau par modernisation du réseau d'irrigation | |